



Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
EAVOC

du Conseil Municipal



SEANCE DU JEUDI 20 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt janvier à 16 h 00 les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 14 janvier 2022 sont réunis à la MLC Les Saulnières, 239 avenue Rhin et Danube sous la présidence de M. LE FOLL, Maire.

Sont présents : M. S. LE FOLL, Mme C. POUPINEAU, M. C. COUNIL,
Mme F. BAUDON-BRULÉ, M. Y. CALIPPE, Mme S. MOISY, M. C. LACOSTE,
Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. C. PETIT-LASSAY, Mme C. LEROUX, M. S. CIGANA,
Mme A. BESNARD, M. M. GUIHARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. N. ARIK,
Mme M-A. ROUSSEAU, M. A. AMMAR, M. C. JEAN, Mme A. LARSON, Mme R. KAZIEWICZ,
M. E. DIONE, M. G. LE CORRE, M. F. EDOM, Mme M. CABARET, Mme A-M. CHOISNE,
Mme P. CHARTON, M. A. EL ARRASSE, M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU,
Mme B. AFFAGARD, Mme M. HUBERT, Mme F. RAMBURE, M. M. LECOSSIER,
Mme F. LAGARDE, Mme L. MÉNARD, M. Q. PORTIER, M. N. CHÂRON, M. T. TOUCHE,
M. J. GOUFFÉ, Mme F. PAIN, M. R. BATIOU, Mme I. SÈVÈRE, Mme O. BERNY,
M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, M. C. RAVÉ,
Mme H. LAFORÉT-THIBAUT, Mme K. FOFANA.

Absents et représentés : Mme C. POUPINEAU, M. A. LECHAT, Mme N. BUCHOT,
M. L. BU, Mme J. ROUSSEAU, Mme M. KARAMANLI, M. C. RAVÉ, M. S. LOPES.

Votes par procuration :

Mme C. POUPINEAU a donné pouvoir à Mme L. HAMONOU-BOIROUX après son départ
M. A. LECHAT a donné pouvoir à M. C. COUNIL
Mme N. BUCHOT a donné pouvoir à M. J. GOUFFÉ
M. L. BU a donné pouvoir à M. T. TOUCHE
Mme J. ROUSSEAU a donné pouvoir à M. O. RUCHAUD
Mme M. KARAMANLI a donné pouvoir à M. O. BIENCOURT
M. C. RAVÉ a donné pouvoir à Mme O. BERNY jusqu'à son arrivée
M. S. LOPES a donné pouvoir à Mme H. LAFORÉT-THIBAUT

Mme Anne-Marie CHOISNE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 9 décembre 2021 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.